

OPEN GOVERNMENT PARTNERSHIP

1100 13th Street, NW
Suite 800
Washington, DC 20005
United States
phone +1 202 609 7859

8 June 2023

Ismaila Madior Fall
Ministry of Justice
Government of Senegal

Dear Minister Fall,

We welcome the Government of Senegal's participation in the Open Government Partnership (OGP), which now comprises 76 countries working to implement open government commitments to promote greater transparency, accountability and citizen engagement in policy making.

On June 27, 2022, the OGP Steering Committee approved the new "Eligibility Review" process to separate eligibility requirements to join and maintain a good standing in OGP, from the participation & co-creation requirements when developing and implementing action plans ("Procedural Review"). In line with the Eligibility Review process, countries that fall below the minimum core eligibility requirements for two consecutive years will receive enhanced support by the Support Unit and the Steering Committee until they meet the minimum requirements. The list of countries under Eligibility Review is published on the OGP website and updated on a rolling basis.

The OGP Support Unit updates the eligibility scores for all countries on an annual basis, based on the most up-to-date versions of objective, third-party indicators to determine a countries' performance on the following dimensions: fiscal transparency, access to information, public official's asset disclosure, and citizen engagement. Details about the OGP Eligibility criteria can be found [here](#).

According to the latest update completed by the Support Unit in May 2023, Senegal currently scores 10 out of 16 (63%) in OGP's eligibility criteria, below the minimum 75% required for all participating countries. This is the second consecutive year that Senegal's eligibility score has remained below the minimum requirement. A copy of the letter dated 26 September 2022 notifying of the first occurrence is enclosed for your records.

The updated rules means that Senegal has been shifted from Procedural Review to Eligibility Review until it meets the minimum eligibility requirements. While failing to meet eligibility requirements alone will not result in being placed in 'inactive' status, it may inform such a decision by the Steering Committee if a country also fails to meet the minimum procedural requirements on numerous occasions.

We encourage Senegal to leverage its action plan process to put into place reforms that help raise its OGP eligibility score above the minimum requirements. We stand ready to provide you and your team with any assistance necessary. If you consider any of these scores to be inaccurate or have any questions, please do not hesitate to contact the OGP Support Unit.

Yours sincerely,



Sanjay Pradhan
Chief Executive Officer



Cher Ministre Fall,

Nous saluons la participation du gouvernement du Sénégal au Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO), qui comprend désormais 76 pays travaillant à la mise en œuvre des engagements du gouvernement ouvert pour promouvoir une plus grande transparence, responsabilité et engagement des citoyens dans l'élaboration des politiques.

Le 27 juin 2022, le Comité de pilotage du PGO a approuvé le nouveau processus d'examen d'éligibilité pour séparer les conditions d'éligibilité pour rejoindre et maintenir une bonne réputation dans le PGO, des exigences de participation et de co-création lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans d'action ("Examen procédural"). Conformément au processus d'examen de l'éligibilité, les pays qui ne satisfont pas aux exigences minimales d'éligibilité de base pendant deux années consécutives recevront un soutien renforcé de la part de l'Unité de soutien et du Comité de pilotage jusqu'à ce qu'ils satisfassent aux exigences minimales. La liste des pays faisant l'objet d'un examen d'éligibilité est publiée sur le site web du PGO et sera mise à jour sur une base continue.

L'unité de soutien du PGO met à jour les scores d'éligibilité pour tous les pays chaque année, sur la base des versions les plus récentes d'indicateurs objectifs et tiers pour déterminer la performance d'un pays sur les dimensions suivantes : transparence budgétaire, accès à l'information, divulgation des avoirs des agents publics et engagement des citoyens. Les détails sur les critères d'éligibilité du PGO se trouvent [ici](#).

Selon la dernière mise à jour réalisée par l'Unité de soutien en mai 2023, le Sénégal obtient actuellement un score de 10 sur 16 (63%) dans les critères d'éligibilité du PGO, en dessous du minimum de 75% requis pour tous les pays participants. C'est la deuxième année consécutive que le score d'éligibilité du Sénégal reste inférieur au minimum requis. Une copie de la lettre datée du 26 septembre 2022 notifiant le premier événement est jointe pour vos archives.

Les règles mises à jour signifient que le Sénégal est passé de l'examen procédural à l'examen d'éligibilité jusqu'à ce qu'il satisfasse aux exigences minimales d'éligibilité. Bien que le fait de ne pas satisfaire aux seules conditions d'éligibilité n'entraîne pas le statut «inactif», cela peut éclairer une telle décision par le Comité de pilotage si un pays ne satisfait pas non plus aux exigences procédurales minimales à de nombreuses reprises.

Nous encourageons le Sénégal à tirer parti de son processus de plan d'action pour mettre en place des réformes qui contribuent à élever son score d'éligibilité au PGO au-dessus des exigences minimales. Nous sommes prêts à vous fournir, à vous et à votre équipe, toute l'assistance nécessaire. Si vous considérez que l'un de ces scores est inexact ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter l'Unité de soutien du PGO.

Cordialement,



Sanjay Pradhan



Open Government Partnership

1100 13th St NW, Suite 800
Washington, DC 20005
United States

Phone: +1 202-609-7859

Email: info@opengovpartnership.org

26 September 2022

Ismâïla Madior FALL
Ministry of Justice
Government of Senegal

Dear Minister Fall,

We welcome the Government of Senegal's participation in the Open Government Partnership (OGP), which now comprises 77 countries working to implement open government commitments to promote greater transparency, accountability and citizen engagement in policy making.

On June 27, 2022, the OGP Steering Committee approved the new "Eligibility Review" process to separate eligibility requirements to join and maintain a good standing in OGP, from the participation & co-creation requirements when developing and implementing action plans ("Procedural Review"). In line with the Eligibility Review process, countries that fall below the minimum core eligibility requirements for two consecutive years will receive enhanced support by the Support Unit and the Steering Committee until they meet the minimum requirements. The list of countries under Eligibility Review is published on the OGP website and updated on a rolling basis.

The OGP Support Unit updates the eligibility scores for all countries on an annual basis, based on the most up-to-date versions of objective, third-party indicators to determine a countries' performance on the following dimensions: fiscal transparency, access to information, public official's asset disclosure, and citizen engagement. Details about the OGP Eligibility criteria can be found [here](#).

According to the latest update completed by the Support Unit in June 2022, Senegal currently scores 10 out of 16 (63%) in OGP's eligibility criteria, below the minimum 75% required for all participating countries. This is the first year that Senegal's eligibility score has remained below the minimum requirement.

If Senegal remains below minimum eligibility requirements for a second consecutive year, it will be placed under Eligibility Review. While failing to meet eligibility requirements alone will not result in being placed in 'inactive' status, it may inform such a decision by the Steering Committee if a country also fails to meet the minimum procedural requirements on numerous occasions.

We encourage Senegal to leverage its action plan process to put into place reforms that help raise its OGP eligibility score above the minimum requirements. We stand ready to provide you and your team with any assistance necessary. If you consider any of these scores to be inaccurate or have any questions, please do not hesitate to contact the OGP Support Unit.

Yours sincerely,



Sanjay Pradhan



Cher Ministre Fall,

Nous saluons la participation du gouvernement du Sénégal au Partenariat pour un gouvernement ouvert (OGP), qui comprend désormais 77 pays travaillant à la mise en œuvre des engagements du gouvernement ouvert pour promouvoir une plus grande transparence, responsabilité et engagement des citoyens dans l'élaboration des politiques.

Le 27 juin 2022, le comité directeur de l'OGP a approuvé le nouveau processus d'examen d'éligibilité pour séparer les conditions d'éligibilité pour rejoindre et maintenir une bonne réputation dans l'OGP, des exigences de participation et de co-création lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans d'action ("Examen procédural"). Conformément au processus d'examen de l'éligibilité, les pays qui ne satisfont pas aux exigences minimales d'éligibilité de base pendant deux années consécutives recevront un soutien renforcé de la part de l'Unité d'appui et du Comité de pilotage jusqu'à ce qu'ils satisfassent aux exigences minimales. La liste des pays faisant l'objet d'un examen d'éligibilité est publiée sur le site Web de l'OGP et mise à jour sur une base continue.

L'unité de soutien OGP met à jour les scores d'éligibilité pour tous les pays sur une base annuelle, sur la base des versions les plus récentes d'indicateurs objectifs et tiers pour déterminer la performance d'un pays sur les dimensions suivantes : transparence budgétaire, accès à l'information , la divulgation des avoirs des agents publics et l'engagement des citoyens. Les détails sur les critères d'éligibilité OGP peuvent être trouvés [ici](#).

Selon la dernière mise à jour réalisée par l'Unité d'appui en juin 2022, le Sénégal obtient actuellement un score de 10 sur 16 (63%) dans les critères d'éligibilité de l'OGP, en dessous du minimum de 75% requis pour tous les pays participants. C'est la première année que le score d'éligibilité du Sénégal reste inférieur au minimum requis.

Si le Sénégal reste en dessous des exigences minimales d'éligibilité pour une deuxième année consécutive, il sera placé sous examen d'éligibilité. Bien que le fait de ne pas satisfaire aux seules conditions d'éligibilité n'entraîne pas le statut «inactif», cela peut éclairer une telle décision par le Comité de pilotage si un pays ne satisfait pas non plus aux exigences procédurales minimales à de nombreuses reprises.

Nous encourageons le Sénégal à tirer parti de son processus de plan d'action pour mettre en place des réformes qui contribuent à augmenter son score d'éligibilité au PGO au-dessus des exigences minimales. Nous sommes prêts à vous fournir, à vous et à votre équipe, toute l'assistance nécessaire. Si vous considérez que l'un de ces scores est inexact ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter l'unité de support OGP.

Cordialement,



Sanjay Pradhan

